# RECHERCHES

SUR

# L'HISTOIRE DU PONT-AU-CHANGE

PAR

MARIE-RENÉE MORIN

# SOURCES — BIBLIOGRAPHIE

#### INTRODUCTION

Importance du pont situé dans l'axe de la grande voie nord-sud de Paris.

# PREMIÈRE PARTIE NOTICES SUR LES ANCIENS PONTS

# CHAPITRE PREMIER

LE GRAND-PONT, LE PONT-AUX-CHANGEURS.

Jusqu'au x1e siècle, pont de bois dans le prolongement du Petit-Pont; il en existait un déjà signalé par Jules César.

En 1033, première mention du pont faisant communiquer le Palais et la rue Saint-Denis. Au XII<sup>e</sup> siècle, les piles, au moins, sont de pierre. Moulins sous les arches. En 1296, chute du pont. Jusqu'au XVII<sup>e</sup> siècle, pont de bois, bordé de maisons. Nombreux dégâts dus aux crues et au mauvais entretien. Habité principalement par les changeurs et les orfèvres.

# CHAPITRE II

LE PONT-AUX-MEUNIERS. LE PONT-MARCHAND.

Le Pont-aux-Meuniers. — Formant un angle avec le Grand-Pont, du côté

d'aval, il a son origine dans les moulins placés sous les arches de ce pont. Une rangée de maisons bordée d'un passage à l'usage des habitants, ouvert au public lorsque le Pont-aux-Changeurs fait défaut. Censive du chapitre de Notre-Dame. Incendie en 1596.

Le Pont-Marchand. — Construit à peu près au même emplacement par le capitaine Marchand et à ses frais (lettres patentes de janvier 1598). Traité avec le chapitre. Deux rangées de cinquante maisons. Achevé en 1609. Habité surtout par des lingers et des petits commerçants.

# DEUXIÈME PARTIE LE PONT-AU-CHANGE (1621-1858)

# CHAPITRE PREMIER

L'INCENDIE DES PONTS (1621).

Époque de difficultés politiques et financières. Récit de l'incendie des Pont-au-Change et Pont-Marchand, dans la nuit du 23 au 24 octobre 1621. Mesures prises pour éteindre le feu, éviter le désordre, secourir les sinistrés, déblayer la rivière. Pour défendre leurs droits, les victimes se groupent en deux communautés, afin de récupérer leurs biens et se faire attribuer des emplacements où exercer leur commerce. Dissensions. Les boutiques s'établissent surtout quai des Orfèvres et rue de la Joaillerie. Le travail est long et pénible pour arracher les anciens pieux; lenteur des adjudicataires et conflits. Établissement d'une passerelle de bois, en mars 1622 (quinze palées de pieux), bordée d'échoppes, interdite aux voitures.

#### CHAPITRE II

# CONSTRUCTION DU PONT-AU-CHANGE.

Nombreux projets présentés, s'inspirant du Pont-Neuf et du Pont-Marie. L'un d'eux est mis à exécution en mars 1622 (pont de pierre et de bois). Il n'aboutit pas. Difficultés du financement. Pour les résoudre, les lettres patentes du 19 septembre 1622 donnent aux orfèvres l'autorisation de construire l'édifice à leurs frais, bordé de deux rangées de maisons. Mais objections du parlement et du Bureau de la ville, montrant la nécessité d'un pont de pierre, à cause de l'intensité de la circulation. L'édit de mai 1639 fait droit à cette demande et accorde 350.000 livres aux orfèvres, pour les aider.

Les orfèvres sont propriétaires du nouveau pont. Le roi et le chapitre de Notrc-Dame s'en partagent la censive. Architectes : Jean Androuet du

Cerceau, Denis Laud, Mathurin du Ry. Le 20 octobre 1647, l'ouvrage est livré au public. Charges lourdes pour les orfèvres. Nombreuses réparations à leurs frais : crues de 1649, 1651 (une arche entr'ouverte), 1658, etc... Détournements de fonds par les syndics. Au xviiie siècle, les meuniers dégradent crèches et radiers, pour rendre le courant plus rapide.

# CHAPITRE III

LES MAISONS.

Les maisons sont identiques, de pierre de taille, couvertes de tuiles; construites ensemble; leurs solives se joignent (danger d'incendie), les chénaux sont communs. Elles ont une travée, deux pièces par étage. Composées d'un rez-de-chaussée, entresol, quatre étages, dont un en attique, comble (hauteur : sept toises et demie). Saillies régulières sur la rivière servant surtout de cuisines et d'ateliers. Escaliers de bois à limons et noyaux (rampes de fer). Situés au centre de la maison, ils remédient au décalement entre les deux pièces de chaque étage : il faut monter ou descendre pour se rendre dans la salle située du côté de la rivière, selon que l'habitation est placée sur une voûte ou sur une pile.

#### CHAPITRE IV

### HABITANTS ET ENVIRONS DU PONT.

Les travaux sont exécutés sur les quais. Les rues voisines conservent leur aspect médiéval. Commerce de luxe sur le pont, en relation avec le Palais et la nouvelle rue de Gesvres. Les orfèvres ne sont pas seuls à y vendre. Aux extrémités, le pont est orné du groupe de bronze de Guillain et du méridien de la ville. Sur la rivière, près des arches, se pressent moulins, bateaux des lessiveuses, usines d'armes (sous la Révolution). Au xviiie siècle, on établit une machine à remonter les bateaux.

# CHAPITRE V

# DÉMOLITION DES MAISONS.

La construction des maisons avait été l'une des conditions posées par les orfèvres, mais était contraire, déjà au xviie siècle, aux tendances générales de l'urbanisme. En 1737, suppression de celles qui font face au Palais, pour adoucir les pentes et dégager l'entrée du pont. En 1741, expropriations. Travaux d'alignement du parapet du quai de la Mégisserie. En 1785, démolition des cinq maisons de la ville. Danger pour les demeures voisines. L'édit de septembre 1786 ordonne la suppression des maisons du pont. Un an plus tard, on construit des trottoirs à la place. Emprunt de trente millions par la ville, pour financer les travaux ordonnés par l'édit. Difficultés pour régler les indemnités aux propriétaires.

#### CHAPITRE VI

LA CENSIVE DU CHAPITRE DE NOTRE-DAME ET LA NOTION D'UTILITÉ PUBLIQUE.

En 1642, le Chapitre est établi seigneur censier de la moitié du Pont-au-Change, du côté d'aval, en raison de ses anciens droits sur le Pont-aux-Meuniers. Il a des difficultés pour obtenir les droits de lods et ventes, lors des acquisitions de maisons dans sa censive par la ville, qui invoque des raisons d'intérêt public. L'édit de 1786 supprime ces droits.

# CONCLUSION

En 1853, percée des boulevards Sébastopol, du Palais et Saint-Michel. Construction du pont actuel (août 1858-août 1860). Le Pont-au-Change a été rebâti plusieurs fois, selon les besoins et les tendances de chaque époque. Il a souffert sous l'Ancien Régime des incertitudes qui se manifestent dans l'administration des ponts.

PLANCHES
PIÈCES JUSTIFICATIVES